ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Violences urbaines consécutives à la mort de Nahel

Question écrite n° 15139

Texte de la question

Mme Pascale Bordes interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'effectivité de la justice suite aux violences urbaines consécutives à la mort de Nahel. En effet, depuis le début des violences urbaines consécutives à la mort de Nahel, plus de 3 600 personnes ont été placées en garde à vue, donnant lieu à de très nombreuses comparutions immédiates, mais *quid* des condamnations et des sanctions ? Elle lui demande donc de lui communiquer le nombre de décisions de condamnations pénale qui ont été prononcées ainsi que la nature des peines.

Données clés

Auteur : Mme Pascale Bordes
Circonscription : Gard (3e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 15139
Rubrique : Justice
Ministère interrogé : Justice
Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 13 février 2024, page 922
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)